



165742 - Le jugement de la prononciation à haute voix d'une invocation faite pour un malade et le fait pour les autres de dire amen

question

Des frères et moi-même étions allés visiter un malade. L'un des présents s'est assis et s'est mis à prier à haute voix pour le malade afin que nous disions amen après lui. Est-ce permis ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cela dit, prier pour le malade fait partie des règles de bienséance recommandées au visiteur. Car le malade éprouve le plus grand besoin des prières des pieuses gens pour qu'Allah atténue sa souffrance, renforce sa détermination et lui remonte le moral affecté par la maladie.

C'est la pratique enseignée par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) En effet, Saad ibn Abi Waqqas a rapporté que quand le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) s'était rendu à son chevet lors de sa maladie, il a mis sa main sur son visage puis lui a massé le visage et le ventre et dit : « Seigneur, guéris Saad et parachève lui son émigration. » J'ai encore l'impression de ressentir la fraîcheur de sa main jusqu'en ce moment. » (Rapporté par al-Boukhari (5659) et par Mouslim (1268) Mieux, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous exhorte à agir comme indiqué et nous a appris la formule invocatoire qui fonde le mieux l'espoir d'obtenir guérison. D'après Ibn Abbas (P.A.a) Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Chaque fois qu'on se rend au chevet d'un malade, qui n'est pas à l'article de la mort, et dit devant lui : « Je demande à Allah l'Incommensurable, le Maître de l'immense trône, de te guérir. » sept fois, Allah le guérit de la maladie dont il souffre. » (Rapporté par Abou Dawoud (3106)

L'imam an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Il est recommandé à celui qui visite un malade dont il espère la survie de prier pour lui. Peu importe qu'il éprouve l'espoir



qu'il survivra ou que cela lui apparait probable.

Des invocations authentiques et nombreuses destinées aux malades sont reçues (du Prophète) et je les ai réunies dans un livre intitulé *al-Adhkaar*... plus loin , il en cite une partie. » Extrait d'*al-Madjmou* (5/112)

Il n'y a aucune différence entre le visiteur seul et le groupe de visiteurs. Il est recommandé au premier de prier à basse ou haute voix comme l'a fait le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et aux seconds de prier chacun à part.

Il n'y a aucun inconvénient, s'il plait à Allah, à ce que l'un des membres du groupe invoque et que les autres disent amen car Moïse (Paix sur lui) a prié contre Pharaon et son frère approuva son invocation par amen. Allah a appelé les actes des deux invocation en disant : « Il dit: « Votre prière est exaucée. Restez tous deux sur le chemin droit, et ne suivez point le sentier de ceux qui ne savent pas. » » (Coran, 10 :89)

Al-Hafezh Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Aboul Allie, Abou Salih, Ikrima, Muhammad ibn Kaab al-Quradzi, ar-Rabie ibn Moussa ont dit : Moïse a invoqué Allah et Haroun a dit amen et Allah a dit : j'ai exaucé votre prière et vous ai accordé ce que vous avez demandé, à savoir la destruction de Pharaon. » Extrait de *Tafsir al-Qouraan al-adzim* (4/291)

Quand l'un des visiteurs du malade invoque et que les autres disent amen, ils se sont tous conformé à la Sunna et l'invocation profite au malade avec la permission d'Allah le Très-haut, d'autant plus qu'il peut y avoir dans le groupe quelqu'un qui n'a pas une invocation à dire lui-même comme ou que l'invocation collective peut avoir une justification accidentelle. Voir la réponse à la question n°[71968](#).

Allah le sait mieux.